



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 27 MARS 2019**

**OBJET : CONVENTION ANNUELLE AVEC LE COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DU SEIGNANX**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

**PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS**

|                |               |             |
|----------------|---------------|-------------|
| Mme NOGARO     | procuration à | Mme BAULON  |
| Mme CORRIHONS  | procuration à | M. DUBERT   |
| M. GARANS      | procuration à | M. GONZALES |
| M. SALLABERRY  | procuration à | M. PERRET   |
| Mme CAMBRONERO | procuration à | Mme PICAT   |

**ABSENTS EXCUSÉS**

M. CLAVERIE

**ABSENTS :**

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30



## **2019-03-026-DGS - CONVENTION ANNUELLE AVEC LE COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU SEIGNANX**

Monsieur le Maire présente le projet de convention annuelle à intervenir avec le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx qui permettra de soutenir le projet associatif du CBE sur le développement économique et social et notamment son action de promotion et de structuration du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Depuis sa création, le CBE anime un centre de ressources et coordonne les acteurs mobilisés sur des projets de développement durable, soutient des actions spécifiques tarnosiennes en matière de circuits alimentaires de proximité, anime la pépinière d'entreprises et accompagne les porteurs de projets..

Depuis 2014, le CBE assure l'animation et la gestion du Pôle de Coopération Economique, Social et Environnemental à travers lequel il promeut des actions de développement des organisations de l'ESS et travaille en lien avec les centres universitaires et de recherche de l'ESS.

Il est un acteur essentiel du développement économique constaté ces dernières années sur le Pôle Technologique Bertin et des précieuses synergies qui s'y sont développées avec l'ensemble des acteurs publics, privés et coopératifs.

Monsieur le Maire propose d'octroyer au CBE une subvention d'un montant de 105 000 € afin de le soutenir dans ses actions menées sur le territoire tarnosien.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Vu le projet de convention,

### **DELIBERE**

**APPROUVE** la convention 2019 à intervenir entre la Ville et le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx.

**AUTORISE** Madame NOGARO, Maire adjointe déléguée, à signer cette convention.

**INDIQUE** que la dépense est inscrite au budget 2019.

**Vote: 29**

**Pour: 29**

**M. Lespade ne prenant pas part au vote**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 mars 2019

Le Maire

